

(<https://gouv.nc/coronavirus>)



L'essentiel de l'actualité

(</info-coronavirus-covid-19/infos-arrivees-se-rendre-en-nouvelle-caledonie>)



Arrivées

(</info-coronavirus-covid-19/infos-departs-quitter-la-nouvelle-caledonie>)



Départs

(</info-coronavirus-covid-19/quatorzaine-et-regimes-speciaux>)



Quatorzaine et régimes spéciaux

(</info-coronavirus-covid-19/infos-economie>)



Économie

(</info-coronavirus-covid-19/infos-fret>)



Fret

(</info-coronavirus-covid-19/production-de-masques-barriere>)

Masques

(</info-coronavirus-covid-19/infos-prevention-et-depistage>)



Prévention, dépistage

(</info-coronavirus-covid-19/espace-presse-coronavirus-covid-19>)



Espace presse

(</info-coronavirus-covid-19/infos-affiches-et-depliants>)



Vidéos Dépliants Affiches



Main facts

49 6E 66 6F 63 6F 72 6F 6E 61 76 69 72 75 73 43 6F 76 69 64 2D 31 39

Mise à jour : Vendredi, 20 novembre, 2020 - 19:34

Point sanitaire

Vendredi 20 novembre : 254 tests de dépistage ont été réalisés aujourd'hui. Ils ont révélé deux cas faiblement positifs au Covid-19.

Le premier cas concerne une personne qui effectuait sa quatorzaine dans l'un des hôtels réquisitionnés par le gouvernement. Le second cas concerne un militaire.

Ces deux personnes ont été conduites à l'unité Covid 19 du Médipôle. Des investigations sont en cours avec la direction Interarmées du service de santé (DIASS) pour identifier les éventuels cas contacts du militaire.

Les personnes présentant des **symptômes grippaux** (toux, fièvre, etc.) doivent consulter leur médecin traitant qui les orientera au besoin vers un **centre de dépistage du Covid-19**.

32

cas confirmés

(dont 30 ont quitté l'unité Covid-19 de l'hôpital)

0

patient en réanimation

17 178

tests réalisés

depuis le 18 mars

260

personnes en quatorzaine dans un hôtel

L'essentiel de l'actualité

Les vols réguliers internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie sont limités au moins jusqu'au 31 juillet 2021. Seules sont programmées des liaisons avec **la Métropole** (et Sydney pour des évacuations sanitaires). Des rotations ponctuelles sont organisées avec le Vanuatu et la Polynésie française.

 Arrêté 2020-1787 Vols limités jusqu'au 31 juillet 2021.pdf (https://gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/gtmp_jcgo-bv89aj.pdf)

Toutes les personnes* (étudiants en fin de cursus, particuliers et professionnels) qui souhaitent venir ou revenir en Nouvelle-Calédonie pour un besoin impérieux, qu'elles détiennent ou non un billet d'avion et/ou une réservation, doivent remplir le
[formulaire de recensement \(https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSefKevP90FUKduKoD-iSj6yFAXHstsG4KY](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSefKevP90FUKduKoD-iSj6yFAXHstsG4KY)

** À l'exception des passagers en provenance de Wallis-et-Futuna, des personnels navigants de cabine et des professionnels de santé qui accompagnent les évacuations sanitaires.*

Une **quatorzaine obligatoire** (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/quatorzaine-et-regimes-speciaux>) dans un hôtel est en vigueur pour les passagers qui arrivent en Nouvelle-Calédonie pour un **motif impérieux**, par avion ou navire de plaisance, excepté pour ceux en provenance de Wallis-et-Futuna. Il peut s'agir :

- pour les particuliers, d'une **quatorzaine gratuite** (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/quatorzaine-et-regimes-speciaux>) dans l'un des hôtels réquisitionnés par le gouvernement, soumise à un délai d'attente variable ;
- pour les particuliers qui le souhaitent et pour les professionnels indispensables, d'une **quatorzaine payante** (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/quatorzaine-et-regimes-speciaux>) à l'hôtel Beurivage, avec un délai d'attente réduit.

Ces deux types de quatorzaine **respectent les protocoles sanitaires** établis par la DASS et font l'objet d'un **test PCR à l'issue**.

Les professionnels indispensables à la reprise de la vie économique ou qui ont des spécificités professionnelles non présentes sur le territoire peuvent également bénéficier d'un **protocole spécifique** (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/quatorzaine-et-regimes-speciaux>) afin d'obtenir une quatorzaine adaptée aux courts séjours de 30 jours maximum en Nouvelle-Calédonie ; pour toute question, écrire à **pcofret@gouv.nc** (mailto:pcofret@gouv.nc)

Six vols de fret (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/infos-fret>) en provenance de Tokyo sont programmés avant les fêtes de fin d'année. Ces rotations supplémentaires visent à **soutenir le commerce local**.

Pour toute question au sujet des **évacuations sanitaires**, contacter la CAFAT : Dr Bruno Glasman, tél. 25 58 08, bglasman@cafat.nc (mailto:bglasman@cafat.nc)

Pour tout savoir sur **les arrivées en Nouvelle-Calédonie**, **CLIQUER ICI**. (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/infos-arrivees-se-rendre-en-nouvelle-caledonie>)

Pour tout savoir sur **les départs de Nouvelle-Calédonie**, **CLIQUER ICI**. (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/infos-departs-quitte-la-nouvelle-caledonie>)

Textes réglementaires

Sur www.juridoc.gouv.nc (<http://www.juridoc.gouv.nc/>), la rubrique **État d'urgence sanitaire-Covid-19** est dédiée aux diverses mesures réglementaires adoptées par l'État et/ou par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Cette rubrique est accessible via **Textes législatifs et réglementaires - versions consolidées**, puis **Organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie**.